

<http://validation.pressindex.com/PigeWeb/2008/2/9/47000/46462/HTML/1103875821.htm>

Source : La Montagne

Edition : Cantal

REF: ed207200802090613011-MONT-01052082 - 09/02/2008

## **Qualiac « attend beaucoup » de la liaison aérienne vers Paris**

Installée depuis plusieurs années dans un bâtiment (entier !) du Village d'entreprise, Qualiac ne fait toujours pas de bruit. Et pourtant, l'entreprise grandit encore Aujourd'hui, l'éditeur de progiciels de gestion intégrée, né en 1979 à Aurillac, compte 116 salariés. Tous ne sont pas ici, puisque 8 commerciaux oeuvrent sur Paris et 40 consultants sont à Chamalières, mais l'équipe de recherche et développement, de même que le siège désormais, est à Tronquières. « Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, le gros du travail peut se faire au vert, dans un cadre de vie agréable, à cinq minutes de chez soi, loin du stress des grandes villes. Aujourd'hui, avec les outils technologiques actuels, c'est possible de se développer à Aurillac », estime Jean-Paul Estival, président du directoire. « Je crois en la capacité du Cantal à accueillir ces entreprises. » « JAMAIS SÛR DE PARTIR » Une analyse jugée intéressante par le préfet, qui s'est fait VRP des aides financières accordées l'État En vain pour l'instant. « Nous avons toujours réussi à nous dynamiser nous-mêmes, sans attendre de soutiens extérieurs. Mais si nous avons une attente particulière, elle concerne la liaison aérienne vers Paris », poursuit le dirigeant. « On en a besoin pour faire venir des clients ou pour envoyer nos techniciens sur des lieux d'intervention. On n'est jamais sûr de pouvoir partir le jour même, mais on ne peut pas non plus demander au salarié de partir la veille ou au milieu de la nuit pour rallier Rodez ou Clermont », justifie Marcel Auriacombe, directeur du pôle recherche et développement. Et Jean-Paul Estival de relater, devant le président de la CCI et le représentant de l'État, une drôle d'anecdote : IBM, sur ses bons de commande, garantissait une livraison en 48 heures, partout en France Sauf, selon le petit astérisque, pour la Corse et le Cantal. « On est en position insulaire », sourit l'employeur. n

---

Copyright © 2008 Pressindex & SPQR - La Montagne